

Le Havre, le 01 septembre 2025

UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE
Direction des Ressources Humaines

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE

VU le décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L952-6-2 du code de l'éducation, et notamment son article 9

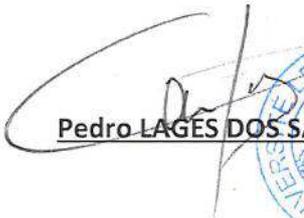
ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} Une commission de recrutement est constituée afin de procéder à l'examen des candidatures à la Chaire de professeur junior en sections CNU 28-30-60-62 (milieux denses et matériaux, milieux dilués et optique, mécanique, génie mécanique, génie civil, énergétique, génie des procédés).

ARTICLE 2 La composition retenue est la suivante :

- Membres internes : Céline PICARD, Ioan SCHNEIDER, François MARIN, Grégory PINON
- Membres externes : Armelle CESSOU, Caroline NORE, Sandrine AUBRUN, Jonathan TENNYSON

Le Président de l'université,


Pedro LAGES DOS SANTOS
